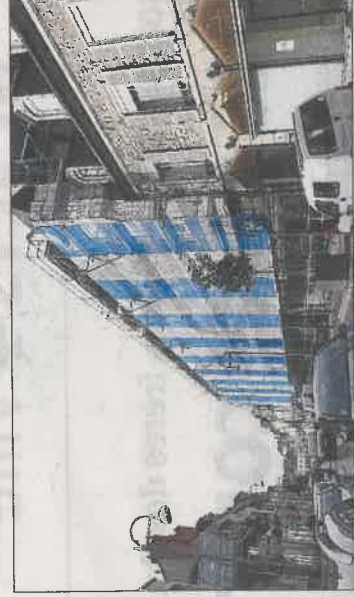


TRAITEMENT ESTHÉTIQUE DES FAÇADES AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE

GREFFON. Prochaine sortie. L'association des croqueurs de pommes du Greffon propose, lundi 19 février, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h, une taille des cordons et espaliers, d'abord au Centre Technique Hortico- le (Boulevard du Grand-Pré-des-Bordes) le matin puis au Château des Loges (rue de Marzy) ensuite. Contact : Pascal Lafond, 06.46.65.37.30 ; legreffon58@gmail.com ■



TRAVAUX. Logements Nièvre Habitat. Les impressionnants échafaudages installés il y a près d'un mois avenue du Général-de-Gaulle ne sont pas passés inaperçus. Ils concernent le bâtiment du bailleur social Nièvre Habitat, qui est composé de 30 logements. Cette opération de traitement esthétique des façades est réalisée par l'entreprise Mailharro (peinture en bâtiment à Varennes-Vauzelles) et est estimée à 138.599 €. Les travaux étant financés par les fonds propres de Nièvre Habitat, aucune augmentation de loyer ne sera appliquée pour les locataires. Trois ouvriers travaillent à temps plein pour que le chantier de 2.500m² soit rendu à temps. Les travaux devraient se terminer vendredi 6 avril prochain. ■

Nevers → Ville

HABITAT ■ Le bailleur social Logivie construit de nouvelles maisons et appartements en centre-ville

Trente-deux nouveaux logements

Logivie propose trente-deux nouveaux logements à la location proches du centre-ville. Hier, de nombreuses personnes ont visité la maison témoin lors des portes ouvertes.

Dominique Romeyer
dominique.romeyer@centrefrance.com

Le nouveau programme immobilier de Logivie remporte un vif succès. Près de cinq cents vues sur le site internet en quelques jours et déjà de nombreuses visites à la première journée portes ouvertes organisées, hier, par le bailleur social.

La nouvelle offre de logements se situe sur le site de l'ancienne école Notre-Dame-de-Lourdes, à proximité de l'église éponyme. Trente-deux habitations individuelles et semi-collectives sont actuellement en construction. Logivie a acquis le terrain d'un peu moins d'un hectare en 2015 et a procédé à la démolition de l'école. Les travaux de cet ensemble, baptisé résidence Le Clos Pessin, ont démarré en septembre 2016.

Livraison des logements entre mai et juillet 2018

La livraison des logements s'effectuera en quatre tranches, de mai à juillet. Une nouvelle rue sera créée et aménagée par Logivie. Cette voie traverse le lo-



RUE SAINT-BENIN. Logivie construit une nouvelle résidence Le Clos Pessin composée de quatorze pavillons individuels, deux mitoyens et seize appartements semi-collectifs. PHOTOS DANIEL GÖBEROT

tissement de la rue Saint-Benin à la rue Gustave-Mathieu. Elle sera ensuite rétrocédée à la ville de Nevers qui lui a donné le nom d'Aglaé-Adanson, créatrice de l'arborétum de Baleine et auteure d'ouvrages de jardinage et d'économie rurale.

Dans ce quartier résidentiel, proche du centre-ville, les futurs locataires occuperont huit logements neufs de type 2, dix T3,

onze T4 et un T5.

Plusieurs critères d'attribution

Les quatorze pavillons individuels bénéficient d'un jardin engazonné clos à l'arrière avec terrasse. Les appartements semi-collectifs disposent d'un petit jardin en rez-de-chaussée et d'un balcon à l'étage. Logivie propose également deux habita-

tions mitoyennes dans l'ancienne "maison du curé" qui sera entièrement rénovée (un T2 et un T3). Les habitations, bien isolées, répondent aux normes RT 2012, qualité habitat et environnement. Les sols sont recouverts d'un lino gris imitation parquet, les murs sont blanc cassé, ce qui donne à l'ensemble un aspect moderne.

FINANCEMENT

Coût. Le coût total de l'opération s'élève à 4.391.736 €.

Subventions. Nevers Agglomération 121.000 €, ville de Nevers 100.000 €, État 64.494 € et conseil départemental 62.015 €.

Prêts. Caisse des dépôts 2.649.227 €, Action logement (1 % patronal) 240.000 €.

Fonds propres. Logivie 1.115.000 €.

Exemple de loyers. Onze maisons individuelles T4 de 77,84 m². De 392 à 588 € par mois hors charges.

Huit appartements T3 semi-collectifs de 62,61 m². De 322 à 364 € par mois sans les charges.

La première commission d'attribution se réunit jeudi prochain. Trois ou quatre commissions seront nécessaires au fur et à mesure de la livraison des habitations. Plusieurs critères seront étudiés : un plafond de ressources à ne pas dépasser, une réserve de logements à des publics prioritaires ainsi qu'au personnel de la fonction publique territoriale et aux salariés des entreprises privées cotisant au 1 % patronal.

Une nouvelle porte ouverte sera organisée en avril pour présenter, cette fois les logements semi-collectifs. Les personnes intéressées doivent remplir un dossier de demande de logement à faire parvenir à Logivie. ■

➔ **Logivie.** 13, rue des Dodds à Nevers. 03.86.59.76.60. www.logivie.fr



ISOLATION. Les logements, du T2 au T5, bénéficient de la norme RT 2012, qualité habitat et environnement.



TERRAIN. Le Clos Pessin se situe près de l'église Notre-Dame-de-Lourdes.